

Protocole de l'assemblée des membres du 25.03.2024

Lieu: Volkshaus, Stauffacherstrasse 60, 8004 Zurich
Blauer Saal

Horaire: 17:00 - 18.30 heures

Durée de l'assemblée: de 17h00 à 19h00

Présidence: Gabriela Rüttimann, présidente de l'ASP

Rédactrice du protocole: Silvie Lehmann

Nombre d'ayant droit de vote: 29

Membre individuels
présents:

Acernese Fiametta, **A**nsen Zeder Elisabeth, **B**iberstein Judith, **B**ischofberger Ann, **B**lati Claude, **B**rühlmann Thomas, **F**ischer Beatrice, **G**ianinazzi Nicola, **G**ründler Katharina, **H**eller Weber Barbara, **H**eusser Marc, **J**ung, Nathalie, **K**laedtke Anja, **L**utz Hochreutener Sandra, **M**öri Adrian, **N**auer Marie Anne, **N**ussbaumer Regula, **P**eier Marianne, **R**oth Kurt, **R**üttimann Edith, **R**üttimann Gabi, **S**cagnetti Dina, **S**chenkel Maya, **S**chriber Natalia, **T**orres Gustavo, **W**eber Emanuel, **Z**elenka Josef

Membres collectifs
présents:

Ammermann Christof / **CGJI**, Biberstein Judith / **IBP**, Gianinazzi Nicola / **IRG**, Meier Heinz / **GFK**, Rüttimann Gabi / **IKP**, Weber Emanuel / **GES**

Excusés: 235 membres individuels, 0 membre collectif et 1 membre du comité de l'ASP

Points à l'ordre du jour

1 Accueil, déroulement de l'assemblée

- La présidente, Gabriela Rüttimann, ouvre la 47^{ème} assemblée générale et souhaite une chaleureuse bienvenue aux membres présents
- Présentation de la nouvelle directrice, Christiane Stieglitz, qui a pris ses fonctions au sein de l'ASP en décembre 2023 et participe aux séances du comité depuis janvier 2024.

-
- Présentation de Nathalie Jung, qui agit déjà en tant que membre du comité, mais qui doit encore être élue au comité par l'assemblée générale conformément aux statuts de l'ASP.
 - Sandra Feroleto, membre du comité, est excusée. Elle ne peut pas participer à l'assemblée des membres en raison d'une réunion cantonale urgente.
 - Peter Schulthess a démissionné de sa fonction de membre du comité fin 2023 et s'est également excusé. Il avait été dûment salué et remercié de son long engagement à une autre occasion.

2 Élection des scrutatrices / scrutateurs

Nombre de cartes de vote:

Membres individuels ordinaires: 27

Membres collectifs: 12

Total Stimmkarten 39

Le quorum requiert 20 voix.

Scrutateur élu à l'unanimité: Heinz Meie

3 Approbation des points à l'ordre du jour

- Les points à l'ordre du jour sont approuvés à l'unanimité.

4 Protocole de l'assemblée générale du 27 mars 2023 à Zurich

- Le protocole 2023 a été transmis aux membres de l'ASP le 28.02.2024 par voie électronique ou postale. Il peut en outre être consulté dans l'espace réservé aux membres de notre site web. Le protocole est adopté à l'unanimité moins une abstention.

5 Effectif des membres (admissions et démissions en 2023)

État le 1.1. 2023 667

Admissions 2023 26

Démissions 2023 47

État le 1.1.2024 646

Gabi Rüttimann précise que la majorité des départs sont liés à l'âge et souligne l'importance cruciale et précieuse de notre profession. Elle encourage vivement à l'exercer le plus longtemps possible. Début 2024, l'ASP a enregistré de nouvelles adhésions et fait de la publicité ciblée auprès des étudiants en psychologie et en psychothérapie. En tant qu'association, l'ASP occupe une place centrale dans le domaine de la psychothérapie, et sa voix dans le milieu politique peut encore croître et augmenté de volume. Notre principal atout par rapport aux autres associations professionnelles réside dans notre proximité avec nos membres.

6 Rapports annuels:

Il est décidé à l'unanimité d'approuver les rapports annuels 2023 dans leur ensemble.

- 6.1. de la présidente et du comité

La présidente complète le rapport annuel 2023 comme suit:

- Elle commence par exprimer sa profonde gratitude envers les membres pour leurs nombreuses contributions solidaires. L'ASP a été profondément touchée par la générosité et l'engagement manifestés. Elle adresse à l'assemblée ses remerciements personnels les plus sincères!
- Le modèle de prescription est désormais en place et nous nous sommes mi habitués aux procédures et mi résignés face aux complications. Nous

sommes actuellement en discussion avec les associations des caisses maladie concernant la faisabilité et la praticabilité de certaines exigences. Par exemple, certaines caisses d'assurance maladie requièrent déjà un rapport plus détaillé après seulement 15 séances, ce qui n'est pas prévu dans la nouvelle réglementation de la psychothérapie psychologique en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2022.

La recherche d'un psychiatre pour rédiger le rapport après la 30^{ème} séance s'avère aussi être un défi de taille. Sur son site web, la Société zurichoise de psychiatrie et de psychothérapie (ZGPP) met à disposition une plate-forme facilitant la recherche de psychiatres dans le canton de Zurich se déclarant prêts à établir des prescriptions et rédiger des évaluations de cas. Lorsque les capacités de la plate-forme ne sont pas saturées, les demandes d'autres cantons sont également traitées.

Les véritables défis du modèle de prescription se révèlent seulement aujourd'hui, et d'autres sont à prévoir. Nous avons toutefois une confiance absolue dans notre capacité à les surmonter!

- En ce qui concerne les négociations collectives, l'objectif de l'OFSP est de parvenir à un tarif définitif d'ici début 2025. Si les pourparlers n'aboutissent pas, le tarif sera imposé. Gabi Rüttimann estime que les chances d'une augmentation du tarif sont minces et s'attend plutôt à ce qu'il reste inchangé. En cas de baisse du tarif, les associations professionnelles s'efforceront d'éviter tout processus rétroactif.
 - 6.2. de la directrice
 - Christiane Stieglitz souhaite également la bienvenue à tous les membres. Après une brève présentation de sa personne, elle expose ce qui la pousse à s'investir au sein de l'ASP. Elle exprime son enthousiasme à soutenir le comité dans ses tâches et réflexions stratégiques. Ses objectifs pour la période à venir sont clairs: acquérir de nouveaux membres, rationaliser les coûts et assurer une stabilité durable.
 - 6.3. de la conférence de la Charte
 - Nathalie Jung explique que le modèle de prescription ainsi que la démission de l'ensemble de la commission scientifique fin 2022 ont fortement secoué la Charte. Malgré cela, le sentiment général parmi les membres collectifs est que la continuité est essentielle. Ainsi, les colloques scientifiques seront désormais organisés en rotation par les différents instituts.
 - Afin de faciliter la participation des représentants, la moitié des colloques scientifiques seront à l'avenir organisés sous forme d'événements hybrides. Ainsi, les quatre colloques annuels auront lieu deux fois en présentiel et deux fois en ligne.
 - 6.4. de la Suisse italienne
 - Nicola Gianinazzi offre un bref aperçu des avancées au Tessin et annonce qu'il fait dorénavant partie de la PsyCo, qui est responsable de la reconnaissance de titres. Il souligne que la majorité de ces demandes de reconnaissance émanent d'Italie.
 - 6.5. de la commission d'éthique
 - Marie Anne Nauer évoque le rapport annuel et indique que la commission a accumulé un léger retard dans le traitement des cas, car la plupart proviennent actuellement de Suisse alémanique, ce qui répartit la majeure partie du travail sur seulement deux membres de la commission. De plus,
-

tous les documents doivent être traduits pour les séances impliquant l'ensemble de la commission. Cette situation est exacerbée par une charge de travail considérable due à l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux patients au cabinet. La commission d'éthique travaille cependant à plein régime et remercie de la confiance témoignée.

7 Bilan et comptes annuels 2023

- 7.1. Rapport des responsables des finances
 - Kurt Roth signale qu'une erreur s'est glissée dans le rapport annuel (le capital de l'association a été extrait de la mauvaise année). Cette erreur a été rectifiée dans la présentation PowerPoint projetée lors de cette assemblée.
 - Perte budgétée 2023: - CHF 61'700
 - Perte effective 2023: - CHF 53'169
 - Perte inférieure à la valeur prévue: - CHF 8'531

Explications:

 - Augmentation des frais de personnel en raison de la double occupation de la direction en décembre
 - Dépenses supplémentaires pour la transition vers des éditions numériques de nos revues à jour! et Science Psychothérapeutique (plus économique à long terme)
 - Assurances des membres plus incluses dans le budget depuis 2024 mais gérées directement par le courtier
 - Démissions moins nombreuses et davantage d'adhésions que prévu
 - Provision du fonds de la commission d'éthique dissoute
 - Résultat réjouissant grâce au soutien des membres (appel à la solidarité)
 - 7.2. Rapport de l'office de révision
 - Publié en page 16 du rapport annuel.
 - La révision est adoptée à l'unanimité.
 - 7.3. Décharge du comité
 - Les rapports annuels et les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité. Décharge est donnée au comité à l'unanimité.
-

8 Budget 2024: approbation

- Déficit budgété 2024: - CHF 9'390
 - Motif 1: en raison d'une détérioration massive du service et des prestations de notre ancien service informatique, nous avons décidé de passer à un nouvel opérateur. Les coûts de cette transition ont été intégrés au budget.
 - Motif 2: Les négociations tarifaires sont toujours en cours et des coûts additionnels sont à prévoir, notamment pour les négociations à venir portant sur les contrats de développement de la qualité (conformément à l'article 58a de la LAMal).
 - Le budget 2024 est approuvé avec 1 abstention.
-

9 Nouvelle élection

Nathalie Jung est élue à l'unanimité en tant que membre du comité.

10 Réélections

- 10.1. Marie Anne Nauer, commission d'éthique
- 10.2. Bruno Forster, Fiscale Treuhand, réviseur
- 10.3. Dimitri Katla, office de médiation

Réélection in globo avec 4 abstentions.

11 Démissions

- Peter Schulthess a démissionné du comité à la fin de 2023. Cependant il poursuit son travail au sein de la rédaction de nos revues, ainsi qu'en tant que coordinateur pour ASP Integral et des branches génériques. Un grand merci à lui!
 - Après 10 ans à la direction de la *commission pour l'assurance et le développement de la qualité* et de la *Charte*, Judith Biberstein démissionne et est remerciée par Nathalie Jung avec des paroles empreintes d'estime. Judith adresse elle-même des mots de remerciement à quelques personnes et offre une brève rétrospective sur son parcours.
-

18.30 Clôture de l'assemblée
